



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 31 MARS 2022

OBJET : Choix du lieu pour la réalisation du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine Provence Verte Verdon (CIAP cœur)

Nombre de membres du Comité Syndical : 22 représentant 22 voix
Nombre de membres en exercice : 22 représentant 22 voix
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 15 représentant 15 voix

N° : 012/2022

L'an deux mille vingt-deux, le 31 mars, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au Hall des Expositions de Brignoles
Il examine le point n°3 de l'ordre du jour, visé en objet.
Monsieur Michel GROS, préside

DELEGUES DES EPCI :

ETAIENT PRESENTS :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE :

D BREMOND – G FABRE – M GROS – C LASSOUTANIE – J PAUL – F PERO – N RULLAN – JP VERAN – JL BONNET – R DEBRAY – C DELZERS

COMMUNAUTE DE COMMUNES PROVENCE VERDON :

H PHILIBERT – N BREMOND – F VOLPI – L MEAUME



Le Syndicat Mixte Provence Verte Verdon, porteur du label Pays d'art et d'histoire depuis 2005, travaille depuis plusieurs années à la réalisation d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine, inhérent au label « Villes et Pays d'art et d'histoire ». Ce label a d'ailleurs été renouvelé en juin 2019 par convention avec le Ministère de la Culture pour les dix prochaines années.

Le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine est un équipement culturel de proximité ayant pour objectif la sensibilisation, l'information et la formation de tous les publics aux patrimoines du Pays d'art et d'histoire.

Le projet, tel que défini par les élus du Syndicat Mixte, prévoit un CIAP de forme nouvelle, éclaté en différents modules afin de créer un maillage territorial et de développer un parcours d'interprétation global dans différents lieux du territoire.

Ainsi, en 2019 et 2021 ont été inaugurés l'«Espace Tourisme & Découverte de la Sainte-Baume » à Plan d'Aups et l'«Espace Tourisme & Découverte Provence Verdon » à Barjols.

Ces antennes devaient compléter le CIAP « Cœur » prévu dans l'Hôtel-Dieu de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. Ce projet n'ayant pu être réalisé, la commune de Brignoles s'est positionnée pour accueillir le Centre d'Interprétation dans le futur Pôle « Musée des Comtes de Provence, Archives Historiques de la commune et Maison Champey », dans le centre historique de la ville.

En effet, la commune propose d'intégrer le CIAP dans le cadre de sa politique de requalification du centre historique (création d'un Site Patrimonial Remarquable) et de revitalisation du centre-ville. En outre, l'Agglomération Provence Verte mène actuellement un projet de restauration du Musée des Comtes de Provence comprenant une reprise complète du parcours muséographique.

Au sein de ce pôle, il pourrait alors être envisagé une mutualisation de l'accueil et des espaces muséographiques et de médiation. L'organisation générale serait la suivante :

CIAP « Provence Verte Verdon »

- ◆ Espaces d'exposition permanente (300 m²)

Espaces mutualisés avec le musée des Comtes de Provence et les Archives

- ◆ Espaces d'accueil
- ◆ Espaces d'exposition temporaire
- ◆ Ateliers pédagogiques
- ◆ Salle de conférence
- ◆ Espaces administratifs (bureaux/salle de réunion)

Il est proposé que le Syndicat Mixte Provence Verte Verdon porte le programme de programmation scénographique du CIAP qui viendrait s'intégrer au programme architectural et scénographique du musée et des archives porté par l'Agglomération Provence Verte.

Le Comité Syndical

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE à l'unanimité :

- D'acter le choix du lieu pour la réalisation du CIAP cœur Provence Verte Verdon, au sein du pôle « Musée des Comtes de Provence, Archives Historiques et Maison Champey » sur la commune de Brignoles.

Fait et délibéré à Brignoles, les jours, mois et an susdits,

Le Président du Syndicat Mixte



Michel GROS